Alleveis le 31. 8bre. 1762

Lu a l'academie

Messieurs

En lisant le journal de medecine du mois d'octobre dernier Je vis à la suite d'une lettre ecrite à monsieur Leroi, par mademoiselle Defatin accoucheuse de cette ville, une observation, qui sur le raport de monsieur Roux docteur en medecine de la faculté de paris, et auteur du journal a eu votre approbation.

Si Je ne devois pas plus au public, et a l'honneur de ma profession qu'à moi-meme, J'aurois volontiers laissé tombé ce faux exposé, mais le public y etant interessé, Je me suis crû obligé de lui dessiller les yeux; J'aurois dû meme le faire plutot, si mes occupations Journalieres, et la quantité des malades que Je traite ne m'en avoient empeché.

Je sais que la chirurgie, ainsi que tous les arts et siences doivent aux decouvertes, et aux observations le degré de perfection, ou elles sont parvenües, Je n'ignore pas non plus ce que nous devons à ceux qui veullent bien nous

ARC 39 n° 13

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ayder deleurs lumieres, notre Reconnoissance pour eux
ne peut etre limitée, ainsi que notre mepris pour ceux qui
sur des fausses observations veulent en imposer a la verité;
Jouir d'une Reputation quils nont pas encore merité, et qui
pour comble d'horreur cherchent a tromper un cercle
aussi Respectable que celui qui compose l'academie Royale
de chirurgie.

Jelle lu, Messieurs, l'observation qu'a mise sous vos yeux
mad.^lle Refatin pour la confondre, trouvez bon que je vous
Raporte icy son observation en entier, apres quoi je vous
fairay le detail de la situation de la mere et de l'enfant
telle que je l'observay ainsi que mon confrerre qui
a presidé et fait l'accouchement dont est question.

La seconde observation de la lettre de mad.^lle Refatin est
conçue en ces termes

= Le 24. may 1762. Je fus appelée pour accoucher la femme
= d'un boulanger de la paroisse de s.^t martin de cette ville de Nevers
= de son premier enfant; Je trouvay la femme dans les douleurs
= frequentes, mais de peu de durée: elles continuerent de cette
= maniere pendant huit heures, sans que le col de la matrice
= se fut que très peu dilaté; apres quoi, les douleurs augmenterent,
= et la dilation se fit en entier, en trois heures de tems; les eaux
= du bain de l'enfant s'etant bien preparées, la têle de cet
= enfant suivit la Rupture des membrannes qui s'etoient
= jusques aux bords des grandes levres: la tête etant en
= cet etat la femme eut encore quatre ou cinq douleurs
= asses fortes, pour faire esperer l'accouchement; mais je
= l'attendis en vain; a mesure que les douleurs se faisoient

= Sentir, la tête de l'enfant avançoit; et aussi-tôt qu'elles cessoient,
= elle remontoit: Surprise de ce travail, je cherchai à en decouvrir
= la cause; j'insinuai ma main du côté du coccyx; je trouvai la
= tête de l'enfant placée obliquement, une oreille du côté du pubis,
= et l'autre du coté de l'os sacrum; je jugai par-là, que le corps
= de l'enfant étoit aussi placé obliquement dans la matrice, et je
= m'en assurai, en raportant ma main jusques à l'épaule que
= je trouvai effectivement accrochée à la symphise des os —
= pubis, l'autre épaule portoit sur la saillie de l'os sacrum.
= Prevoyant que la vie de l'enfant étoit en danger, si, en le
= retournant, je ne parvenois à le degager, je representai à la
= femme qu'il étoit necessaire de l'accoucher sur le champ, et
= qu'au reste elle n'avoit rien à craindre: mais s'y étant
= oposée par des cris redoublés; et plusieurs commeres qui
= étoient presentes, ayant applaudi à son opposition par leurs
= murmures indiscrets, je pris le parti de faire appeler un
= chirurgien pour éviter d'injustes reproches. Je rendis compte
= au chirurgien appelé de la situation de l'enfant dans la
= matrice, et je l'assurai qu'il falloit absolument decrocher
= l'épaule, et lui faire faire un demi-tour pour lui —
= mettre le corps, et en même tems la tête droite, ou bien
= le retourner tout à fait, et le tirer par les pieds; ce qui
= me paroissoit alors le moins difficile. Ce chirurgien travailla
= tout de suite à tirer cet enfant, mais par la tête, sans
= tenter de lui decrocher l'épaule, ou de le retourner: toutes
= ses tentatives furent inutiles; on fut obligé d'appeler un
= autre chirurgien fort experimenté, qui, après plusieurs

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

= manœuvres, assés longtems pratiquées, fut forcé de tirer
= l'enfant avec le forceps; ces ferremens ont echapé trois fois
= dedessus la tête de cet enfant; ce ne fut qu'à la quatrieme,
= qu'on parvint à l'attirer. comme il etoit vivant, il fut
= ondoyé. la fourchette se dechira en partie, le travail ayant
= eté tres laborieux.

= Je conseillai l'usage des fomentations emolientes et
= resolutives sur le ventre de l'accouchée, et une embrocation
= sur les parties dechirées, avec la decoction de fleurs de sureau
= et de camomille bouillies dans le lait; la femme s'en peu-
= à-peu retablie, et s'en bien portée ensuitte.

J'ay &c.

Sur un pareil recit, Messieurs, ou brillent moins les
talens et le meritte de mad.^{lle} Befatin puis qu'elle a osé vous
en imposer, que la plume de son cher protecteur, il n'y a —
personne qui ne fut surpris, à moins que de la connoitre,
ou d'avoir eté temoin.

Pour ne point abuser de votre patience, messieurs, —
voici en bref ce que j'ay observé.

Le 24. may dernier sur les onse heures du soir, je fus
appelé, ainsi que vous l'annonce mad.^{lle} Befatin, pour
voir la femme de Jean dion boulanger en la paroisse de
S.^t martin de cette ville, agée d'environ trente seps ans
et en travail de son premier enfant.

mes premieres attentions furent de questionner la sage
femme, sur l'etat present de la mere et de l'enfant, elle me dit

que la tête de l'enfant se portoit obliquement, qu'une oreille etoit du côté des os pubis, et l'autre de l'os sacrum, que le bain avoit percé sur les six heures du soir, et que depuis ce tems-la les douleurs avoient eté frequentes, mais de peu de durée.

apres ces eclaircicemens je voulus par moi-meme, messieurs, connoitre la situation de la mere et de l'enfant; je reconnus que l'enfant presentoit la tête et que sa position etoit naturelle ayant la face tournée du coste de l'os sacrum; position bien differente de celle qu'annoncoit mad.lle Lefatin.

Je reconnus en outre un etranglement, ou plutot une tention considerable au col de la matrice, dont les bords formoient un bourelet de l'epaisseur d'un demi travers de doigt; ce qui joint à la plenitude des vaisseaux et aux irritations, qu'avoient pû occasionner la sage femme par les frequents attouchemens, me determinerent à saigner la malade, à qui j'eusse fait faire usage des lavemens, si elle ne m'avoit accusé, avoir eû precedament le ventre libre, et meme avoir eté à la garde robe, depuis qu'elle etoit dans les douleurs.

Le relachement que procura la seignée excita des douleurs plus frequentes, le col de la matrice parut se dilater je touchai de nouveau la malade, et me trouvay bien eloigné de tirer l'enfant par la tête suivant le dire de m.lle Lefatin, sans tenter de lui decrocher l'epaule, ou de le retourner, puisque vû l'etranglement du col de la matrice je ne pûs jamais y introduire que deux ou trois doigts.

mes tentatives ayant eté inutiles, je crus que l'age de cette

NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

femme; qui contribuoit beaucoup à l'accournissement, et à la tention des parties formeroit toujours un obstacle à la dilatation du col de la matrice; que par la suite l'accouchement pourroit etre facheux, la mere ayant perdu ces eaux, depuis les six heures du soir, et que le meilleur parti etoit d'avoir recours au forceps.

n'ayant pas cet instrument, je m'adressay à M.r lucas mon confrere, accoucheur et en consequence pentioné de la ville, (etre que prent encore imprudament M.lle refatin,) à la faveur d'une gratiffication de cinquante livres, qu'a la verité elle recu l'année derniere pour avoir eté à moulins environ deux mois, recevoir des leçons d'accouchemens de madame du coudray; et ce pour la dedomager de la depence qu'avoit pû lui occasionner ce voyage.

M.r lucas mon ami ne voulut pas confier son instrument à l'emissere que je lui avois envoyé, il vint obligement l'apporter lui-meme, je le priai d'examiner la situation de la mere, et de l'enfant, et apres quelque tentative, il convint ainsi que moi, que le seul parti qui nous restoit etoit l'usage du forceps.

Je vous fais observations, messieurs, que ni lui ni moi ne retournames l'enfant, et que depuis notre arrivée M.lle refatin ne toucha plus la mere.

Je priai mon confrere d'operer, il n'eut pas posé son instrument, qu'aux premiers efforts la mere accoucha heureusement, l'enfant sortit vivant sans aucune marque de contusion, ayant la face tournée du coté de l'os sacrum;

preuve convaincante quil navoit pas une oreille du coté de los pubis, et l'autre du coté de l'os Sacrum, et que l'Epaule n'etoit pas accrochée a la Simphise des os pubis, ni l'oposée arretée par la saillie de l'os sacrum.

Les Suittes de la Couche ont eté des plus heureuses a l'aide des fomentations, et lotions emolientes que mon Confrere et moy prescrivimes.

C'en etoit que m.elle Refutin se donne cette bonne grace, elle ni a participé en rien, et de plus, elle nedoit ni nepeut ignorer, que partout ou seront appelés des Chirurgiens ou des medecins eclairés pour chose deson etat, loin dordonner elle est faite pour executer cequi lui est prescrit, ainsi quelle le fit

Je Soussigné Certifie que touts les faits Ennoncé au present Memoire Sont vrais et que foy y doit Estre adioutée, á Nevers

Co Lucas. chirurgien Accoucheur. pensioné de la Ville de Nevers.

nous certifions apres avoir pris Connoissance Du present memoire fait par monsieur Doumil que touts les faits qui y sont Enoncé sont vrais En foy dequoy nous avons signé
jean guion paire de lenfant Mair guion maire delanfant

J'ay l'honneur d'être avec un tres profond Respect

Messieurs

Votre tres humble et tres obeissant serviteur
Doumic

[library stamp]